



70 à 90 % des émissions de gaz à effet de serre d'une salle de cinéma sont dus aux déplacements des spectateurs (The Shift Project, 2021).

01. ENGAGEMENT

Mettre en avant, sur nos sites internet, programmes et au sein de nos établissements les **informations relatives à l'accessibilité décarbonée** vers nos cinémas, à savoir la mobilité douce, les transports en commun et les options existantes de covoiturage.

02. COMMENT Y ARRIVER ?

→ Indiquer l'arrêt de bus, tram, métro le plus proche, les lignes y passant ainsi que les horaires possibles pour les séances.

→ Indiquer la station de vélo se trouvant à proximité et si le cinéma dispose d'un parking vélo, décrire celui-ci (couvert, sécurisé, etc.).

→ Rappeler l'option du covoiturage et les plateformes existantes.



03. CE CINÉMA L'A FAIT !

Le CinéMoViKing (Saint-Lô) a publié sur son site internet des indications sur son accessibilité en mobilité décarbonée !



Plan d'accès

Exploit. Jean Grémillon, 50 000 SAINT-LÔ

Plan accès du Cinéma CinémoViKing

Pour vous rendre dans notre cinéma pensez aux mobilités décarbonées !
Les lignes A, B et C Stambus desservent l'établissement du lundi au samedi, sauf jours fériés, entre 7h et 19h45.

Notre cinéma est aussi accessible en vélo : un parking vélo est mis à votre disposition sur le parking du cinéma, côté gare, à côté du restaurant "Le Fême art".
Le cinéma est une expérience collective alors si vous ne pouvez pas vous rendre au cinéma en mobilité douce, pensez au covoiturage. Voici une liste des principales plateformes de covoiturage :

Image tirée du site de [CinéMoViKing](https://www.cinemoviking.com)

04. ALLER PLUS LOIN

Prochain niveau à atteindre : mettre en place des **actions de réduction d'impact** en ce qui concerne les **déplacements professionnels** de mes collaborateurs et moi-même ainsi que nos **déplacements quotidiens** domicile-travail.